

visible



United Nation Global Compact

Visible - COP 2022

(période septembre 2021 à septembre 2022)

Septembre 2022

Visible [Creative Agency]
Parc d'activités des Hauts-Sarts
Troisième Avenue, 24
B-4040 Herstal (Liège) Belgique
hello@visible.be
+32(0)4.341.47.17
www.visible.be
RPM Liège BE0465 349 679



Notre engagement

Herstal, mardi 27 septembre 2022.

Honorable Secrétaire-Général,

Concerne : **Confirmation de notre engagement envers les principes du Global Compact des Nations Unies.**

Par cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer l'engagement de notre entreprise, Visible SRL, envers le Global Compact des Nations Unies et envers ses principes en matière de respect

- des Droits de l'Homme (p. 4)
- des normes internationales du travail (p. 5)
- de protection de l'environnement (p. 7)
- et de la lutte contre la corruption (p. 9).

Depuis notre adhésion en 2016, nous veillons à intégrer ces principes dans notre gouvernance d'entreprise, dans sa culture, dans ses opérations quotidiennes et tentons de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Le présent rapport témoigne des orientations prises et des actions mises en œuvre.

Veuillez croire, Honorable Secrétaire-Général, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

André THIJSEN

Associé
Membre du conseil de direction



Thierry DUMONT

Managing Director
Membre du conseil de direction



Benoît LAMBERT

Managing Director
Membre du conseil de direction



1. VISIBLE EN QUELQUES MOTS

Visible est une agence de communication publicitaire et de marketing située à Herstal, en Province de Liège (Belgique - Europe). Nous employons actuellement 12 personnes et remplissons des missions pour des TPE, PME et multinationales essentiellement basées en Belgique et en Europe de l'Ouest.

1.1. Valeurs & philosophie

- **Répondre de manière rapide et créative** aux demandes d'une clientèle à la recherche de solutions flexibles et efficaces.
- **Favoriser les relations longs termes** avec les clients pour développer des approches communicationnelles performantes et durables.
- Veiller à l'**épanouissement des membres de l'équipe** pour favoriser un climat propice au plaisir de travailler, à la créativité et à la disponibilité.

1.2. Une activité en progression

- **Croissance ininterrompue** depuis la création de l'entreprise
- Plus de **250 clients actifs** (entreprises privées et institutionnelles)
- Une **ouverture à l'exportation** sur les marchés européens, nord américains et africains
- Une **expérience** dans le domaine de l'industrie, des services, de l'alimentaire, de la formation, des nouvelles technologies, de la santé, du développement durable, du tourisme, des banques et assurances, du secteur public,...
- Une **intégration des nouvelles technologies** et de l'interaction entre médias classiques et digitaux.

1.3. Une véritable équipe, des personnes et des compétences

Née de la rencontre de professionnels du graphisme, du multimédia, de la communication et du marketing, Visible regroupe les compétences essentielles d'une agence en phase avec son temps.

Conseillers, créatifs, gestionnaires de projets et développeurs **sont à l'écoute des préoccupations et au service des ambitions de nos clients.**

Soudée par la **complémentarité des connaissances et du savoir-faire** de chacun de ses membres, l'équipe de Visible se veut disponible et flexible.

1.4. Visible s'engage dans un avenir plus durable



En 2022, Visible s'est engagée dans un programme de certification développement durable, avec l'aide de la CCIW (chambre de commerce), en tablant sur plusieurs actions liées 17 objectifs fixés par l'ONU. Concrètement, Visible s'est fixée, en 2022, un programme d'actions de 10 sous-objectifs couvrant 4 « P » différents sur les 5 « P » proposés (« planet », « people », « prosperity », « peace », « partnership »).

Durant cette première année, Visible espère se voir attribuer une certification provisoire de CCI Wallonie. Pour les années 2 et 3, ce même nombre de cibles atteintes est requis pour un renouvellement de cette certification par CCI Wallonie.

Si, à l'issue des 3 années, les 17 ODD ont été couverts, Visible décrochera alors une certification UNITAR par le biais du CIFAL, reconnaissance internationale, et le titre SDG Pioneer.



1.5. Le Groupement Kaleii

En 2022, nous avons décidé de nous rapprocher de plusieurs petites entités spécialisées dans le coaching, le marketing digital et la production de contenus.

L'objectif est de créer et de renforcer un réseau de compétences dans des domaines spécifiques de la communication et du marketing.

Ensemble, nous avons fondé Kaleii.

Si Visible bénéficie des spécialités et des expertises de ces sociétés tierces partenaires, nous leur offrons notre expérience, notre structure organisationnelle et leur faisons bénéficier de l'accès à d'ambitieux projets au niveau de notre clientèle.

C'est donc un modèle de fonctionnement «win-win» que nous mettons en place, basé sur la confiance et des valeurs partagées.

2. VISIBLE & LES DROITS DE L'HOMME

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à promouvoir et à scrupuleusement respecter les directives et réglementations internationales en matière de droits de l'Homme tout en veillant à ne jamais se rendre complice de la violation de ceux-ci. »

2.1. Notre approche

En tant qu'agence de communication à taille humaine, Visible est bien entendu attachée au strict respect des droits de l'Homme. Nous avons la volonté de **mettre l'humain au centre de nos préoccupations** quotidiennes tant au niveau de la gestion de notre personnel interne que des relations avec nos clients, partenaires, sous-traitants et fournisseurs.

2.2. Notre démarche

Dans cet esprit, nous veillons à travailler **en toute transparence**, sans masquer, tromper ou induire en erreur. Nous avons la profonde volonté d'éviter de nuire aux personnes et à la société en général.

Nous veillons au **respect de nos clients, fournisseurs et concurrents** en faisant preuve de loyauté et de fair-play. Nous évitons de travailler avec des personnes, organisations ou entreprises reconnues responsables d'atteintes graves aux droits de l'homme ou à l'environnement.

Régulièrement, nous nous investissons dans le support financier ou opérationnel d'actions solidaires en faveur de publics précarisés, d'initiatives porteuses d'un développement économique local et d'actions environnementales.

Nous affichons notre engagement par rapport à la charte de l'ONU en apposant le logo Global Compact sur notre Site Internet (<https://visible.be/valeurs-et-philosophie/>).



2.3. Nos indicateurs de progrès

A ce jour, et après plus de 23 ans d'existence, notre entreprise n'a jamais été mise en cause ou condamnée pour violation des droits de l'Homme.

Lors de notre adhésion au Global Compact en 2016, nous avons établi, publié et partagé sur notre site Internet un code de conduite et des politiques d'achats, environnementale et ressources humaines évoquant chacune notre détermination à faire respecter les droits de l'Homme au travers de nos activités.

Nous proposons à des organisations caritatives telles que La Lumière (aide aux aveugles et mal voyants), Les Amis des Aveugles et Malvoyants, Cynorhodon Asbl, Racynes Asbl (insertion sociale), Fonds Émile Salamon, l'Espace L'Essentiel (accompagnement de patients atteints du cancer) des conseils et services à tarifs réduits.

Au-delà du bien-être de notre personnel, nous veillons également à placer nos fournisseurs et sous-traitants dans une situation de confort de travail en refusant le dumping et en nous assurant qu'ils reçoivent de notre part les instructions, les ressources financières et les délais de paiement adéquats en regard des missions qui leur sont confiées et de la qualité requise.

Nous favorisons la collaboration avec des sous-traitants et partenaires de proximité en privilégiant, dans la mesure du possible, des circuits courts.

3. VISIBLE & LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit à la négociation collective. Elle est également engagée dans la contribution à l'abolition du travail des enfants et opposée à toute forme de travail forcé. Elle veille à refuser toute discrimination en matière d'emploi (âge, sexe, origine sociale et culturelle, conviction religieuse ou philosophique, handicap physique ou mental). »

3.1. Notre approche



Convaincus que nos activités reposent pour l'essentiel sur la **qualité du facteur humain**, nous avons établi une politique officielle en matière de ressources humaines. Celle-ci traduit les valeurs fondamentales qui animent la gestion de nos opérations au quotidien (<https://visible.be/wp-content/uploads/2022/07/Visible-Politique-RH-2016.pdf>).

3.2. Notre démarche

Dans cet esprit, nous veillons à offrir à nos collaborateurs un **environnement de travail de qualité**. Nous veillons à la **santé**, à la **sécurité** et au **bien-être de notre équipe** et respectons pleinement la législation du travail.

3.3. Nos indicateurs de progrès

Désireuse d'offrir un **cadre stable** et **rassurant** à notre personnel et d'enrayer la précarité du marché du travail, nous développons une politique de recrutement basée sur des embauches en CDI (parfois après une période d'essai en CDD ou un stage rémunéré de type PFI).

Occasionnellement, nous acceptons l'embauche de stagiaires pour des périodes courtes ou moyen terme afin de partager nos **connaissances**, notre **savoir-faire** et leur donner la possibilité de vivre une **première expérience professionnelle concrète**.

Nous veillons à proposer une certaine **flexibilité** et une **tolérance** sur **l'aménagement des horaires** de travail permettant à nos employés de faire face avec plus de souplesse à certains imprévus personnels. Cela peut s'avérer pour des besoins ponctuels comme pour des demandes plus structurées.

Nous étudions avec objectivité les demandes de travail à temps partiel pour faciliter la vie des collaborateurs parents de jeunes enfants et nous conformons à la réglementation belge en la matière.

Sur demande et à l'initiative de certains membres du personnel, une politique d'échanges réguliers et informels a été mise en place au travers, par exemple, de petits-déjeuners d'équipe. Chacun est également libre de proposer ou non un moment festif à partager lors d'un anniversaire ou d'un événement marquant dans sa vie (signature contrat, naissance,...).

L'accès au sport et au divertissement est encouragé :

- **cofinancement ou financement** des inscriptions à des **événements sportifs**
- **sorties running** sur le temps de midi avec mise à disposition d'une douche
- **jeux d'extérieur** au jardin
- **jeux de table et de société** sur le temps de midi

Un **espace extérieur de pique-nique** est accessible, permettant de profiter du soleil et du grand air quand la météo le permet.

Mise à disposition d'une pièce « COOL » en guise **d'espace détente** où le personnel peut s'isoler pour se relaxer ou passer un appel confidentiel.

Mise à disposition gratuite d'un panier de fruits tous les 15 jours afin de bénéficier d'encas et de collations sains.

Ces paniers de fruits sont fournis par un producteur local qui y place des

pommes et des poires de sa propre production. Nous avons par ailleurs opté, moyennant un léger supplément du prix d'achat, pour des bananes d'origine fair-trade afin d'encourager une agriculture plus équitable.

Depuis 2019, nous avons mis en place un mini potager d'entreprise permettant la culture de quelques légumes de saison que l'équipe peut se partager une fois ceux-ci arrivés à maturité. Au-delà de l'activité divertissante de la plantation, de l'arrosage et de la récolte, c'est aussi l'occasion de réfléchir ensemble à la thématique de l'alimentation et du circuit court.

3.4. DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Dans la perspective de permettre à chacun d'évoluer personnellement et professionnellement, nous avons entrepris une démarche de culture des talents au sein de notre organisation. Avec l'aide d'un coach certifié Gallup Cliftonstrengths, nous avons mené plusieurs réunions et animations d'équipe favorisant notre connaissance des uns des autres et facilitant nos interactions. Ce travail est aujourd'hui prolongé avec l'aide d'une autre coach qui accompagne notre vision et nos décisions afin de faire évoluer Visible dans l'esprit d'une entreprise équilibrée entre préoccupations économiques et bien-être humain.

3.5. COVID-19

Dans l'esprit d'une réintégration progressive du personnel dans nos locaux, nous avons:

- rédigé des procédures claires visant au bon respect de la sécurité de chacun
- fait l'acquisition de matériel d'hygiène, de protection et de désinfection
- afficher les consignes de sécurité à destination du personnel, des visiteurs et des livreurs
- acquis des tests rapides antigéniques mis à disposition du personnel en cas de possible infection

Dans le doute, nous avons pris les mesures de précaution d'usage en écartant éventuellement une personne qui aurait été en contact avec un malade du Coronavirus.

En cas d'infection avérée pour un des membres de notre équipe, nous nous sommes conformés strictement aux mesures imposées par les autorités belges tout en veillant à communiquer de manière claire sur la procédure à suivre. Nous privilégions avant tout la sécurité de chacun.

Fin 2021, comme plusieurs fois au cours des années précédentes, nous avons également proposé la vaccination contre la grippe saisonnière.

Sur base volontaire, chaque membre du personnel a eu le loisir de se faire vacciner gratuitement. Les frais médicaux étant assurés par Visible.

L'objectif était d'une part de s'assurer que Visible ne perdrait pas les ressources humaines nécessaires à son fonctionnement et à son équilibre (pérennité de l'activité) mais également de veiller à ce que de potentiels patients atteints de la grippe ne viennent gonfler les services hospitaliers déjà débordés par la pandémie de COVID-19.

3.6. L'année 2022 marque l'accélération de notre politique sociale



Visible s'est engagée dans un programme de certification développement durable en tablant sur plusieurs actions concrètes dont 4 sont directement liées à l'humain.

3.6.1. Améliorer le bien-être au travail

Action: Aménager les espaces de travail pour plus de confort et de convivialité.

En pratique: Création d'espaces de travail isolés permettant aux personnes de travailler plus confortablement quand ils souhaitent être au calme.

Amélioration de l'acoustique dans les espaces ouverts pour plus de confort de vie.

Aménagement d'un espace de convivialité et de détente plus isolé des bureaux pour favoriser une meilleure déconnexion.

3.6.2. Améliorer l'intégration et l'inclusion des équipes

Action: Mise en place d'un programme d'accueil et d'échange régulier.

En pratique: Lancement d'un système de parrainage pour l'accueil des nouveaux collaborateurs et réalisation d'un livret d'accueil.

Réalisation d'un rapport d'étonnement après 3 ou 6 mois de présence dans la société.

Accompagnement à l'intégration des salariés via des feedbacks réguliers : entretiens individuels tous les 3 mois et un plus structuré une fois par an.

Organisation de permanences d'écoute pour favoriser une communication fluide afin que les collaborateurs se sentent informés et investis et soient enclins à remonter des informations plus facilement.

Réflexion sur les aménagements nécessaires à l'accueil de personnes à mobilité réduite dans le cadre de la construction de notre future extension de bâtiment.

3.6.3. Apporter notre soutien aux personnes en décrochage

Action: Soutien d'un projet à vocation sociale.

En pratique: Soutien d'une action solidaire portée par une asbl engagée dans l'insertion sociale :

- Participer avec nos équipes à une activité sur le terrain : servir dans un restaurant social par exemple ou prendre part à un challenge sportif pour collecter des dons en faveur de personnes démunies (ex. CAP48).
- Offrir nos services gratuitement ou à tarif réduit : création de supports, promotion

3.6.4. Soutenir les producteurs locaux

Actions: Privilégier les producteurs et l'utilisation de produits locaux.

En pratique: Livraison de paniers de fruits locaux et de saison.

Révision du type de boissons proposées aux clients et à l'équipe (privilégier des marques plus locales que Coca (ex : Simone à Soif, Ritchie, Spadel...))

Utilisation de fournisseurs utilisant des produits locaux pour le catering de nos activités.

Achat auprès d'une épicerie locale ou de commerces de proximité se sourçant auprès de producteurs locaux.

Proposition de supports de communication produits localement quand une solution existe et communiquer sur l'origine de nos produits pour justifier les surcoûts éventuels et encourager / sensibiliser nos clients sur notre positionnement.

Encouragement au niveau de nos fournisseurs de goodies pour les pousser à nous proposer des solutions alternatives au sourcing asiatique.

4. VISIBLE & LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à veiller au bon respect de l'environnement et à prendre les initiatives adéquates afin de préserver et d'améliorer les milieux de vie tout en veillant à la préservation de la biodiversité. »

4.1. Notre approche

En tant qu'entreprise du secteur tertiaire active dans la prestation de services, l'impact des activités de Visible sur le milieu naturel reste relativement faible. Nous veillons néanmoins à prendre les dispositions requises pour **limiter une éventuelle influence négative sur l'environnement**. Une politique environnementale a été rédigée et publiée sur notre site Internet dans ce sens (<https://visible.be/wp-content/uploads/2022/07/Visible-Politique-Environnementale-2016.pdf>).



4.2. Notre démarche

Visible concentre ses efforts dans les domaines suivants qui sont considérés comme prioritaires:

- **Energie** : limitation de la consommation inutile d'électricité en mettant en œuvre des solutions économes en énergie et en s'approvisionnant en électricité verte.
- **Cycle de vie des produits** : sélection et acquisition des équipements et consommables utilisés dans le cadre de nos activités (ordinateurs, papier, encres,...) en fonction de leur performance environnementale.
- **Ressources naturelles** : Visible veille à un choix de matériaux non-périssables, peu polluants, et à une utilisation rationnelle de ces ressources et à éviter les gaspillages. Les déchets générés par nos activités sont correctement triés et traités.
- **Mobilité** : Visible a pour objectif de diminuer l'empreinte écologique de sa flotte de véhicules en privilégiant des modèles moins polluants pour l'environnement et la santé, et en prolongeant la durée d'utilisation de ceux-ci. Il y a quelques années, plusieurs membres de l'équipe ont participé à un stage de maîtrise automobile dont un des principaux volets étaient la sécurité et l'eco-driving. Cette sensibilisation à une conduite plus défensive et plus douce sur le plan de la consommation de carburant influence encore ces personnes dans leur manière de conduire au quotidien. En 2022, nous avons opté pour le renouvellement de contrats de location de véhicules en choisissant des modèles plug-in hybrides et 100% électriques. Une borne de recharge électriques en accès publique a également été installée sur le parking de notre entreprise.
- **Communication**: Visible promeut le respect de l'environnement dans les messages qu'elle véhicule auprès de ses fournisseurs et de ses clients.

4.3. Nos indicateurs de progrès

En pratique, nous veillons au quotidien à l'usage de petits gestes en faveur de l'environnement :

- **Collecte et recyclage des papiers et cartons**.
- Collecte et recyclage des **films plastiques**.
- **Utilisation de tasses** et non de gobelets en plastique.
- **Recyclage des consommables imprimantes** (via ASBL spécialisée).
- **Récupération des piles** rechargeables
- **Collecte et recyclage du matériel informatique usagé**
- **Coupure centralisée du réseau électrique** interne pour limiter la consommation nocturne.
- **Programmation** de la mise en marche et de l'arrêt **des ordinateurs** pour éviter la consommation électrique en dehors des horaires de travail.
- Choix d'une **enseigne extérieure non éclairée**.
- Entretien de nos espaces verts **sans désherbants chimiques ou toxiques**.

Nous bénéficions également d'équipement de **production d'énergie verte** nous rendant presque autonomes au niveau de la consommation électrique. Nos installations sont en effet équipées de :

- **chaudière à micro-cogénération**
- **panneaux solaires** photovoltaïques
- **éolienne**

Nous veillons à recommander à nos clients le choix de **papers écologiques** de type FSC ou recyclés tout en évitant une surproduction d'imprimés.

Nous nous engageons dans le support et l'accompagnement de programmes favorisant les **circuits courts** mais aussi des campagnes de communication en faveur de l'environnement telles que la Semaine sans pesticides, la Semaine des abeilles, la campagne zéro phyto de la mairie de Saint-Gratien, la Maîtrise du Feu (AWAC), Zéro Déchets Sauvages (Ville de Spa et Commune de Stoumont), Intradel Zéro Déchets pour les collations scolaires,...

Nous **limitons les déplacements** en veillant, dans la mesure du possible, à favoriser :

- le co-voiturage
- le transport et les livraisons groupées.

Pour ses 20 ans, Visible a financé l'**extension de la zone forestière** du bois Saint-Joseph à Mohiville (province de Namur) par le reboisement de terres agricoles délaissées (1,80 Ha). 4.000 arbres y ont été plantés sous la supervision de Sylva Nova : 2250 chênes, 400 hêtres, 350 charmes, 300 merisiers, 200 bouleaux, 200 mélèzes, 150 sorbiers et 150 alisiers.

Ce programme de reboisement contribue naturellement à une volonté d'**atténuation du changement climatique**, à la filtration de l'eau, à la conservation de la biodiversité, à la préservation de la faune (chevreuils, lièvres, sangliers, oiseaux cavernicoles et insectes) avec la perspective d'y accueillir le cerf.

Sachant que le kilométrage annuel moyen en Belgique est de 15.000 km par véhicule, mais aussi que les taux de CO constructeur sont généralement optimistes, nous pouvons raisonnablement considérer que ces 4.000 arbres vont **compenser les émissions de CO₂ de 7 voitures** durant 20 ans.

Sylva Nova, la société qui gère pour nous la plantation, nous tient régulièrement informée de l'évolution de cette parcelle.

En décembre 2020, Visible a financé la **plantation des 100 arbres additionnels** sur une parcelle sise à Stoumont (<https://www.reforestation.com/stoumont-belgique>).

Visible s'est aussi impliquée dans le programme lancé par la Wallonie qui a pour objectif de parvenir à faire planter 4.000 km de haies **favorisant la biodiversité** afin d'assurer un habitat plus propice à la faune et à la flore.

Au-delà des quelques mètres de haie plantés en bordure de nos bureaux, nous nous sommes aussi investis dans la mobilisation de plusieurs entreprises du parc d'activités où nous sommes installés. Ceci afin de les inviter à se joindre au mouvement.

En janvier 2021, cette démarche a été rehaussée par la visite chez Safran Aero Boosters de Céline Tellier, ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal.

Pour les boissons mises à disposition du personnel, nous avons opté pour des bouteilles de grande capacité tout en réduisant de manière substantielle l'achat de canettes. Ceci afin de **réduire la production de déchets** de type PMC.

4.4. L'année 2022 marque l'accélération de notre politique environnementale



Visible s'est engagée dans un programme de certification développement durable en tablant sur plusieurs actions concrètes dont 76 sont directement liées à l'environnement et au climat.

4.4.1. Réduire le gaspillage alimentaire

Action: Traçabilité de produits alimentaires et redistribution des produits non consommés.

En pratique: Mise en place d'un système d'identification de la propriété des aliments dans le frigo de Visible et leur date d'ajout avec un pastille de couleur (gommette jaune) + identification des produits à partager (gommette rouge) comme les sauces et autres condiments, par exemple.

4.4.2. Réduire nos déchets

Action: Mettre en place une politique de tri sélectif plus intensif avec un container à PMC + compost

En pratique: Rédaction d'un plan d'action avec le cadastre des besoins. Constitution d'une équipe chargée du suivi dans une logique participative / collaborative, avec la prise en charge alternée des différentes actions à mener : sortie du container PMC, vidange des récipients à compost...

Acquisition du matériel nécessaire et mise en œuvre.

Approvisionnement de produits alimentaires en vrac (ex. café en grains) permettant d'éviter de nombreux déchets d'emballage auprès d'une épicerie locale et indépendante «zéro déchet».

Évaluation après 6 mois de la réduction du volume de déchets ménagers générés et le nombre de passage pour vidanger le container tout venant.

4.4.3. Favoriser la mobilité douce

Action: Réduire l'utilisation des véhicules individuels et favoriser les solutions alternatives.

En pratique: Réflexion et mise en place d'une politique de télétravail. Encouragement du covoiturage en donnant de la flexibilité d'horaire permettant de s'accorder sur les moments de trajets.

Réhabilitation d'une douche dans l'entreprise pour ceux qui voudraient venir en vélo ou pour favoriser la pratique du sport.

4.4.4. Favoriser la circularité de nos produits

Action: Donner une seconde vie à nos supports.

En pratique: Proposition, en priorités de produits réutilisables : roll-ups avec mécanisme de haute qualité garanti à vie permettant le changement du visuel en autonomie

Développement d'une filière de réutilisation des bâches promotionnelles usagées pour la production de sacs ou autres produits de maroquinerie en partenariat avec designer engagé actif dans la valorisation d'excédents de production et une ETA pour la production.

4.4.5. Protéger et renforcer la biodiversité terrestre

Action: Organiser des team buildings en faveur ou respectueuse de l'environnement.

En pratique: Organiser chaque année une activité de plantation d'arbres avec notre équipe.

Organiser des activités récréatives permettant une immersion dans un environnement naturel et favorisant une prise de conscience de la nécessité de préserver la biodiversité.

4.4.4. Réduire notre consommation énergétique

Action: Mesurer notre consommation actuelle et mettre en œuvre des actions correctrices permettant de réduire la consommation des ressources énergétique et naturelles.

En pratique: Mise en place d'un système de suivi des consommations d'énergie. Recherche de « Quick Wins » pour améliorer notre performance énergétique. Réalisation d'un cahier des charges et des plans d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment qui permet plus eco-efficient intégrant des techniques modernes d'optimisation énergétique dans la mesure des respects d'une enveloppe budgétaire raisonnable.

Investissement dans le remplacement des châssis de portes et de fenêtres afin de disposer de bureaux mieux isolés. L'objectif étant de limiter la consommation d'énergie liée au chauffage en hiver et au conditionnement d'air en été.

5. VISIBLE & LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à lutter et à s'opposer à toute forme de corruption, en ce compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vins. »

5.1. Notre approche

Développant nos activités en harmonie avec la législation belge et européenne mais aussi en **triant sur le volet nos fournisseurs et clients**, nous pouvons considérer que nous ne sommes que très faiblement exposés aux risques de corruption.



Notre politique d'achat (<https://visible.be/wp-content/uploads/2022/07/Visible-Politique-Achats2016.pdf>) et notre code de conduite (<https://visible.be/wp-content/uploads/2022/07/Visible-Code-de-conduite-2016.pdf>) y font d'ailleurs référence et balisent notre philosophie en la matière.

5.2. Notre démarche

Nous veillons à gérer nos affaires avec **éthique et déontologie**.

Nos comptes sont révisés par un expert comptable indépendant qui atteste de l'**exactitude** et de la **transparence** de ceux-ci.

Ils sont aussi publiés annuellement au Moniteur belge.

Nous répondons spontanément aux sollicitations des organismes bancaires dans le cadre de la lutte anti-blanchiment d'argent.

La composition de notre actionnariat est publiquement publiée.

5.3. Nos indicateurs de progrès

A aucun moment de son histoire, l'agence Visible n'a été mis en cause dans une affaire de corruption ou de pots-de-vins.

Les valeurs qui animent notre entreprise nous conduisent à mener nos activités avec rigueur et honnêteté.